



Exercice - Énoncé 16C.8

Analyse des écarts (Octobre 2011)

Madame Rougemont, contrôleure de Pomme Pure, un fabricant et distributeur de jus de pomme naturelle, se questionne quant aux résultats obtenus pour l'exercice se terminant le 30 juin 2010. En effet, le résultat d'exploitation réel est inférieur de 247 410 \$ au résultat qui avait été budgété tel que le démontre les états financiers prévisionnels et réels pour l'exercice terminé le 30 juin 2010.

	Prévisions initiales	Résultats réels
Produits (Note 1)	1 071 000 \$	924 000 \$
Coût des ventes		
Matières premières (Note 2)	204 000	249 480
Main-d'œuvre directe (Note 3)	117 300	138 600
Frais généraux de fabrication		
- Variables (Note 4)	153 000	161 700
- Fixes	111 000	126 000
Marge brute	485 700	248 220
Frais de vente et d'administration (Note 5)	107 550	117 480
Résultat avant impôts	378 150 \$	130 740 \$

Exercice – Énoncé 16C.8 (suite)

Note 1 : Le jus de pomme produit par Pomme Pure est vendu dans des contenants de 2 litres. Durant l'exercice 2009-2010, Pomme Pure a produit et livré 154 000 contenants de jus de pomme, soit 16 000 contenants de moins que prévu. Pomme Pure a une production juste-à-temps et ne conserve aucun stock de produits finis.

Note 2 : En 2009-2010, Pomme Pure a changé de fournisseur de pommes. Le prix payé par pomme a été moins élevé que prévu. Toutefois, il a fallu utiliser un nombre plus élevé de pommes lors de la production, en raison de leur petite taille. En effet, le ratio budgété de dix (10) pommes par contenant n'a pas été respecté. Il a fallu utiliser quinze (15) pommes par contenant de jus.

Note 3 : Suite à des négociations syndicales intensives, le syndicat a réussi à obtenir une augmentation salariale de 0,75 \$ plus élevé que prévu, portant le taux horaire de la main-d'œuvre directe à 18 \$ l'heure. Lors de l'élaboration du budget, Madame Rougemont avait prévu que 6 800 heures de main-d'œuvre directe seraient nécessaires pour assurer la production prévue. Seule la quantité de matières premières réellement utilisées peut avoir un impact sur le nombre d'heures de main-d'œuvre directe réellement utilisé.

Note 4 : Le contrôleur de Pomme Pure utilise les heures de main-d'œuvre directe pour imputer les frais généraux de fabrication variables.

Note 5 : Les commissions des vendeurs sont calculées en fonction du chiffre d'affaires total. Pomme Pure, prévoyait verser une commission de 5 % aux vendeurs. Toutefois, en raison des pressions exercées par ceux-ci, le taux de commission a été de 7 % en 2009-2010. Tous les autres frais de vente et d'administration sont fixes.

Travail pratique :

- a) Déterminez le résultat d'exploitation révisé en présentant l'état des résultats selon la méthode du budget flexible.
- b) Calculez les écarts budgétaires suivants :
 - écart sur prix de vente;
 - écart sur volume des ventes;
 - écart sur prix des matières premières;
 - écart sur quantité des matières premières;
 - écart sur taux de la main-d'œuvre directe;
 - écart sur temps de la main-d'œuvre directe;
 - écart sur dépenses des frais généraux de fabrication variables;
 - écart sur dépenses des frais de vente variables.

Source: Service de l'enseignement des sciences comptables de HEC Montréal